SARL
ENTREPRISE BÂTIMENT
PALAZZO

RAPPORT DE FIN D'INTERVENTION

Adresse Producteur des déchets

SECRETARIAT GENERAL DES MINISTERES ECONOMIQUE ET FINANCIERS
20 Place des Halles
67000 STRASBOURG

Retrait de matériaux amiantés sous forme :

Plaques fibrociment type Chrysotile

Adresse du chantier

Ancienne Gare de METZ
1 Rue Henry Maret
57000 METZ

SARL
ENTREPRISE BÂTIMENT
PALAZZO

SOMMAIRE

1) Description des Travaux

2) Rapport Final ROBINET ENVIRONNEMENT

- Empoussièrement avant travaux
- Empoussièrement pendant travaux
- Empoussièrement avant restitution

3) CAP et Bordereaux de suivi des déchets d'amiante

R.N. de Belfort 55320 GÉNICOURT-SUR-MEUSE Tél. 03 29 85 22 60 Fax 03 29 85 21 55
Magasin Expo : 3 avenue du 30e Corps 55100 VERDUN Tél. 03 29 85 08 90 www.palazzo-sarl.com
Sarl au capital de 300 000 Euros SIRET : 443 894 985 00011 BPL Verdun FR 76 1470 7000 3603 62113859715

RGE QUALIBAT

SARL
ENTREPRISE BÂTIMENT
PALAZZO

1 - Description des Travaux

Nom de l'opération
Travaux de Désamiantage

Maître d'ouvrage
SECRETARIAT GENERAL DES MINISTERES ECONOMIQUE ET FINANCIERS
20 Place des Halles
67000 STRASBOURG

Lieu d'intervention
Ancienne Gare de METZ
1 Rue Henry Maret
57000 METZ

Références du repérage avant travaux

Rapport de mission de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux référencé « N° 6290000/1/1/1 » réalisé par la société BUREAU VERITAS

Date d'intervention
Avril 2018

Travaux réalisés

Retrait de matériaux amiantés sous forme de :

Nature du matériau : Fibrociment

Application : Plaques

Nature de la fibre d'amiante : CHRYSOTILE

Support : Toiture

Localisation : Gare

Quantités : 594 m2

SARL
ENTREPRISE BÂTIMENT
PALAZZO

2 - Rapport Final ROBINET ENVIRONNEMENT

R.N. de Belfort 55320 GÉNICOURT-SUR-MEUSE Tél. 03 29 85 22 60 Fax 03 29 85 21 55
Magasin Expo : 3 avenue du 30e Corps 55100 VERDUN Tél. 03 29 85 08 90 www.palazzo-sarl.com
Sarl au capital de 300 000 Euros SIRET : 443 894 985 00011 BPL Verdun FR 76 1470 7000 3603 62113859715

RGE
QUALIBAT

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - Rue Saint-Michel - 55430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940B
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Rapport final de mesures d'empoussièrement

Numéro du rapport final	Version	Annule et Remplace (1)
03-2017-11-001	1	

(1) : Veuillez détruire ou nous retourner la version annulée ou remplacée

#1 / COORDONNEES

Client RCE : SARL PALAZZO
Route Nationale de Belfort
55320 GENICOURT SUR MEUSE

Client Final : Secrétariat Général des Ministères Economiques et Financiers
20 Place des Halles
67000 STRASBOURG

Adresse chantier : Ancienne gare de Metz
1 rue Henry Maret
57000 METZ

#2 / INTRODUCTION

Le rapport final des mesures du niveau d'empoussièrement aux fibres d'amiante doit prendre en compte les données détaillées de la stratégie d'échantillonnage mise en œuvre comprenant les objectifs de la demande et les modalités de réalisation, ainsi que les informations sur le prélèvement et l'analyse. Il doit contenir tout écart par rapport aux modes de prélèvement et aux méthodes d'analyses spécifiés.

#3 / LA STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

Type de stratégie	☒ Désamiantage ☐ Surveillance Périodique ☐ Restitution 2 ☐ Suite à incident

#4 / STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE

La stratégie d'échantillonnage est intégralement reprise en Annexe.

#5 / RAPPORTS D'ESSAI

Les rapports d'essai sont intégralement repris en Annexe.

#6 / SYNTHESE

Désignation	Mesures		Ecarts constatés	
	Prévues	Réalisées	Non réalisées	Ajoutées
Initiales	3	0	3	-
Pendant les travaux (statiques Lab Réf 26)	6	2	4	-
Statique Extérieur (HP Env)	3	1	2	-
Sur Opérateur	3	1	2	-
Fin de chantier	5	5	-	-

6.1 Etat initial

Mesures	Objectif (*)	Rapports d'essai n°	Evènements non prévus observés
G1	G*	-	Non commandée
G2	G*	-	Non commandée
G3	G*	-	Non commandée

Résultat en concentration : ☐ < à 5 fibres/L ☐ > à 5 fibres/L

Impacts des évènements non prévus observés
Absence de résultats

Appréciations sur la phase :
Les mesures n'étant pas réalisées, nous ne pouvons confirmer le résultat < 5 fibres/L.

6.2 Pendant les travaux (uniquement pour les chantiers de désamiantage)

Semaine n°1

Mesures	Objectif (*)	Rapports d'essai n°	Evènements non prévus observés
Q4	Q*	03-2017-11-001-Q4	-
R7	R*	03-2017-11-001-R7	-
PPB10	PPB	03-2017-11-001-PPB10	-

Résultat en concentration : ☒ < à 5 fibres/L ☐ > à 5 fibres/L

Impacts des évènements non prévus observés
Rapport d'essai rendu hors accréditation

Appréciations sur la phase :
Les mesures sous accréditation permettent de confirmer le résultat < 5 fibres/L. La mesure hors accréditation n'apporte qu'une tendance sur la concentration.

6.3 Mesures sur opérateurs :

Processus	Rapports d'essai n°	Objectif (*)	Niveau (1)	Evènements non prévus observés	Impact
N°1 Plaques fibres ciment	03-2017-11-001-J100àJ103	J*	1	-	-

(1) : Niveau d'empoussièrement

6.4 Pendant les travaux (uniquement pour les chantiers de désamiantage)

Semaine n°2

Mesures	Objectif (*)	Rapports d'essai n°	Evènements non prévus observés
Q5	Q*	-	Non commandée
R8	R*	-	Non commandée
PPB11	PPB*	-	Non commandée

Résultat en concentration : ☐ < à 5 fibres/L ☐ > à 5 fibres/L

Impacts des évènements non prévus observés
Absence de résultats

Appréciations sur la phase :
Les mesures n'étant pas réalisées, nous ne pouvons confirmer le résultat < 5 fibres/L.

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « * » sont couverts par l'accréditation 1-6116.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement. Seul le rapport original engage la responsabilité de notre société.

6.5 Mesures sur opérateurs :

Processus	Rapports d'essai n°	Objectif (*)	Niveau (1)	Evènements non prévus observés	Impact
N°1 Plaques fibres ciment	-	J*	-	Non commandée	Absence de résultats

(1) : Niveau d'empoussièrement

6.6 Pendant les travaux (uniquement pour les chantiers de désamiantage)

Semaine n°3

Mesures	Objectif (*)	Rapports d'essai n°	Evènements non prévus observés
Q6	Q*	-	Non commandée
R9	R*	-	Non commandée
PPB12	PPB*	-	Non commandée

Résultat en concentration : ☐ < à 5 fibres/L ☐ > à 5 fibres/L

Impacts des évènements non prévus observés
Absence de résultats

Appréciations sur la phase :
Les mesures n'étant pas réalisées, nous ne pouvons confirmer le résultat < 5 fibres/L.

6.7 Mesures sur opérateurs :

Processus	Rapports d'essai n°	Objectif (*)	Niveau (1)	Evènements non prévus observés	Impact
N°1 Plaques fibres ciment	-	J*	-	Non commandée	Absence de résultats

(1) : Niveau d'empoussièrement

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « * » sont couverts par l'accréditation 1-6116.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement. Seul le rapport original engage la responsabilité de notre société.

6.8 Fin de chantier

Mesures	Objectif (*)	Rapports d'essai n°	Evènements non prévus observés
V13	V*	03-2017-11-001-V13	-
V14	V*	03-2017-11-001-V14	-
V15	V*	03-2017-11-001-V15	-
V16	V*	03-2017-11-001-V16	-
V17	V*	03-2017-11-001-V17	-

Résultat en concentration : ☒ < à 5 fibres/L ☐ > à 5 fibres/L

Impacts des évènements non prévus observés
-

Appréciations sur la phase :
Les mesures sous accréditation permettent de confirmer le résultat < 5 fibres/L.

ANNEXES

Robinet Contrôle Environnemental

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant – 55430 Belleville-sur-Meuse
Téléphone : 03 29 85 25 90
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940B
STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE
CONCERNANT LE DESAMIANTAGE

cofrac ESSAIS
ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Stratégie d'échantillonnage
Concernant le désamiantage

Contrat ou Devis :	03-2017-11-001
Référence Client :	PALAZZO
Référence Strat :	03-2017-11-001
Version n° :	1

Belleville-sur-Meuse, le 23 janvier 2018
Route Nationale de Belfort
55320 GENICOURT SUR MEUSE

Dossier : Secrétariat Général des Ministères Economiques et Financiers
Adresse du site à désamianter : Ancienne Gare de Metz - 1 rue Henry Maret 57000 METZ

Madame, Monsieur,

Conformément aux exigences du code de la santé publique (Décret 2011-629 du 3 juin 2011) et du code du travail (décret 2012-639 du 4 mai 2012 et Article R4412-128), vous nous avez sollicités pour réaliser la stratégie d'échantillonnage à mettre en œuvre.

Veuillez trouver ci-joint notre proposition.

Cette dernière a été élaborée selon les référentiels en vigueur suivants :

- Norme ISO 16000-7 : Air intérieur, Partie 7 : Stratégie d'échantillonnage pour la détermination des concentrations en fibres d'amiante en suspension dans l'air.
- GA X46-033 : Guide d'application de la norme NF EN ISO 16000-7 Stratégie d'échantillonnage pour la détermination des concentrations en fibres d'amiante en suspension dans l'air.
- NF X 43-050 : Qualité de l'air – Détermination de la concentration en fibres d'amiante par microscopie électronique à transmission – Méthode indirecte.
- XP X 43-269 : Qualité de l'air – Air des lieux de travail – Prélèvement sur filtre à membrane pour la détermination de la concentration en nombre de fibres par les techniques de microscopie : MOCP, MEBA et META, comptage par MOCP.
- Guide de prévention INRS ED 6091 version de décembre 2012 – travaux de retrait ou d'encapsulage de matériaux contenant de l'amiante.

Note : Les éléments ci-dessous reflètent l'étude au moment de la consultation d'entreprise, ils sont susceptibles d'évoluer en fonction du contexte réel de l'organisation de chantier ou des locaux, des délais d'intervention et des constats faits par le responsable d'intervention ou les préleveurs. La stratégie à ce stade doit être lue comme un programme minimal qui peut être complété en fonction des objectifs propres de l'entreprise.

Ce document est la propriete de RCE et ne peut etre reproduit ou communique sans son autorisation

Robinet Contrôle Environnemental

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant – 55430 Belleville-sur-Meuse
Téléphone : 03 29 85 25 90
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940B
STRATEGIE D'ECHANTILLONNAGE
CONCERNANT LE DESAMIANTAGE

cofrac ESSAIS
ACCREDITATION N° 1-6116 Portée disponible sur www.cofrac.fr

#1 / DONNEES TRANSMISES – DONNEES D'ENTREE

Liste des données transmises

- Plan de retrait n°20170369
- RAPPORT de repérage des matériaux et produits contenant de l'amiante avant réalisation de travaux n° 6290000/1/1/1 rev 1

#2 / MPCA OBSERVES

- Ardoises

#3 / DUREE DES TRAVAUX DE RETRAIT/ENCAPSULEMENT

- 3 semaine en intérieur et extérieur

#4 / ETAT INITIAL DANS LE CADRE LAB REF 26

4.1 Périmètre

Toiture

4.2 Zones homogènes

Zone homogène (selon GA X46-033, 3.1.16) : Partie d'un immeuble bâti ayant des caractéristiques similaires telles que :

- ***Le type ou les types de matériaux ou produits contenant de l'amiante ;***
- ***La protection du ou des matériaux ou produits et l'étanchéité de cette protection ;***
- ***L'état et l'étendue de la dégradation éventuelle de ces matériaux ou produits ;***
- ***L'exposition du matériaux ou produit à la circulation d'air ;***
- ***L'exposition du matériaux ou produit aux chocs et vibrations ;***
- ***L'usage en cours des locaux, caractérisé notamment par le nombre de personne pouvant être accueillies et le type d'activité à proximité du matériau ou produit.***

Une zone homogène peut être continue (tous les locaux la constituant sont contigus) ou discontinue (les locaux la constituant peuvent être non contigus, sur un niveau ou plusieurs niveaux d'un même bâtiment).

NOTE : Dans le cas d'un confinement partiel d'un volume dans un local, la totalité du volume du local doit être prise en compte pour la réalisation des mesurages après déconfinement.

Zone Homogène A	**Locaux :**	Toiture	
MPCA	**État de dégradation**	**Protection en place**	
		Type	**Étanchéité**
Ardoises	Non communiqué	Aucune	Aucune
Conditions d'exposition des MPCA			
Circulation d'air		Moyen	
Chocs et vibrations		Moyen	
Usage des locaux	Activité	Administrative	
	Fréquentation	Journalière	

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

4.3 Nombre de pièces unitaires

Zone homogène	Nombre de pièces unitaires	Observations
A	7	Grenier (594 m2) : 7 Pu

4.4 Nombre de prélèvements

Zone homogène	Nombre de pièces unitaires	Nombre de prélèvements
A	7	3

4.5 Localisation des prélèvements

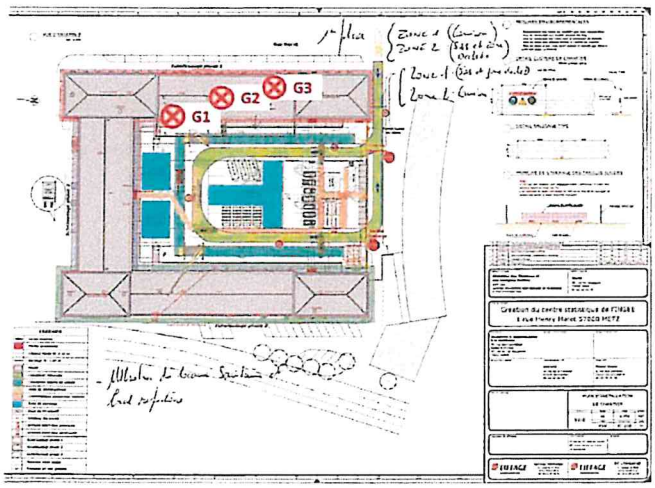
Zone homogène	Nombre de prélèvements	Localisation des prélèvements
A	3	Prélèvement 1 : Sous la toiture Prélèvement 2 : Sous la toiture Prélèvement 3 : Sous la toiture

4.6 Conditions des prélèvements

Zone homogène	Période(s) / Durée des prélèvements	Condition des prélèvements*
A	24h minimum	Prélèvements réalisés pendant les périodes représentatives de l'activité dont les périodes d'activités maximales et dans les conditions habituelles d'utilisation des locaux (ventilation, chauffage) ou Prélèvements réalisés avec simulation de l'occupation humaine si circulation d'air insuffisante et non représentative

* : Occupé, inoccupé, avec ou sans simulation

4.7 Croquis – Schéma – phase initiale



CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

#5 / PENDANT LES TRAVAUX DANS LE CADRE LAB REF 26 ET DU LAB REF 28

La fréquence et le nombre de mesures à réaliser dépendant du niveau d'empoussièrement et de la durée du chantier et de l'occupation des locaux attendu :

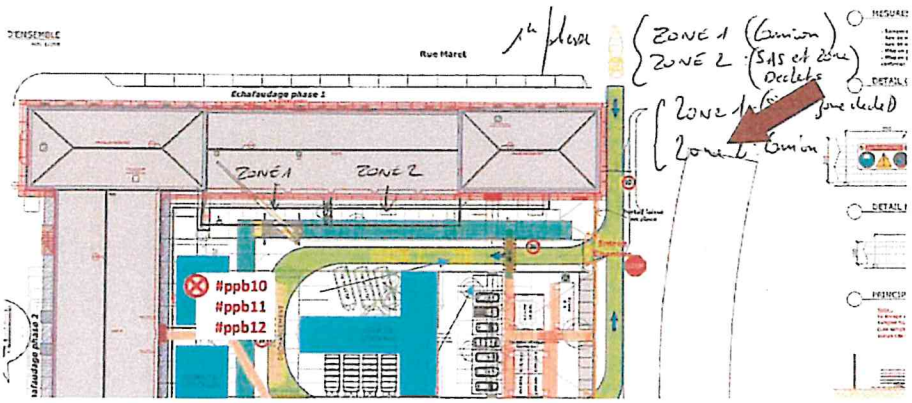
- niveau 1

5.1 Prélèvement statique

#5.1.1 / Objectif Q et R

Objectif Q : Zone de récupération, durée au moins 4h (au minimum 1 fois par semaine)
Objectif R : Zone vestiaire de l'unité mobile, durée au moins 4h (au minimum 1 fois par semaine)

#5.1.2 / Croquis – Schéma – phase de travaux



Zone de récupération	Unité mobile
⊗ Q4	⊗ R7
Q5	R8
Q6	R9

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

5.2 Prélèvements sur opérateur dans le cadre du Lab réf 28

#5.2.1 / Description des vacations

3 vacations par jour d'une durée de 2h00

#5.2.2 / Nombre et type d'opérateurs

1 encadrant chantier et 2 opérateurs polyvalents

#5.2.3 / Groupes d'exposition homogènes (GEH)

GEH	Matériaux	Technique	Equipement de protection collectif
1	Plaques fibres ciment	Retrait manuel par le dessus et ramassage	Pulvérisation

#5.2.4 / Nombre de filtres et conditions des prélèvements

GEH	Objectif	Nombres de filtres* (fusionné)	Durée par filtre (en min)	Commentaire
1	J	4	70	

*: En fonction du contexte, le technicien préleveur peut être amené à augmenter le nombre de filtres, notamment en cas d'empoussièrement important du chantier

#6 / FIN DE CHANTIER DANS LE CADRE DU LAB REF 26

6.1 Périmètre

Grenier

6.2 Zone

	Zone	Surface (m²) / Pu	Objectifs	Commentaires
1	Toiture	594 m²	V	

6.3 Nombre de pièces unitaires

Zone	Nombre de pièces unitaires	Observations
1	7	

6.4 Nombre de prélèvements

Zone	Nombre de pièces unitaires	Nombre de prélèvements
1	7	5

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

6.5 Localisation des prélèvements

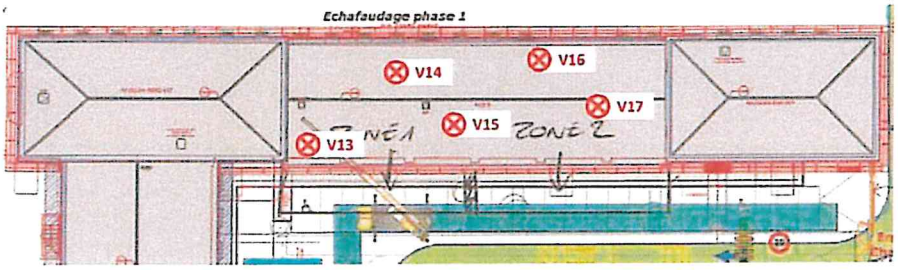
Zone	Nombre de prélèvements	Localisation des prélèvements
1	5	Prélèvement 13 : Sous la toiture Prélèvement 14 : Sous la toiture Prélèvement 15 : Sous la toiture Prélèvement 16 : Sous la toiture Prélèvement 17 : Sous la toiture

6.6 Conditions des prélèvements

Zone	Période(s) / Durée des prélèvements	Condition des prélèvements*
1	24h minimum	Avec simulation de l'occupation humaine

* : Avec simulation de l'occupation humaine / Extracteurs en fonctionnement

6.7 Croquis – Schéma phase de restitution fin de chantier



#7 / CONFIGURATION DANS LE CADRE DU HP ENV

7.1 Objectif retenu

L'objectif retenu est (sont) le(s) suivant(s) :

- Protection des populations dans le cadre réglementaire (selon R4412-128 alinéa 5) pendant les travaux

7.2 Définition des secteurs d'intervention

Le(s) secteur(s) d'intervention est (sont) le(s) suivant(s) :

Secteur	MPCA observés	Eléments concernés
1	Plaques fibres ciment	Toit

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

7.3 Conditions de prélèvements

Afin de garantir une mesure en concentration non sous-estimé, les conditions météorologiques doivent être les suivantes :

Paramètres	Exigences
Direction du vent	Consignée
Force du vent	Limite maximale < 4 m/s sur 90% du temps de la mesure
Pluie (Brumes et Brouillards)	Absence sur 90% du temps de la mesure
Hygrométrie	Limite maximale < 90% sur 90% du temps de la mesure
Température	Entre 0°C et 40°C sur 90% du temps de la mesure
Pression	Entre 950 à 1050 mBar (plage de fonctionnement des pompes)
Durée des mesures	Minimale 4 heures

7.4 Cas de figures retenus par secteur, nombre de prélèvements et conditions de prélèvement en extérieur

En fonction de(s) l'objectif(s) défini(s), nous avons retenus les cas de figures suivants pour chaque secteur :

Secteur :		Secteur 1			
Objectif Retenu		Cas de figures retenus	Nombre de prélèvement préconisés		
			minimum	maximum	Optionnelle
☐	Mesures dans le cadre de la protection des travailleurs : recherche de la concentration la plus défavorable	De 1 à 13	Néant		
☐	Protection des populations hors cadre réglementaire, en dehors de travaux	De 21 à 27	Néant		
☒	Protection des populations dans le cadre réglementaire (selon R4412-128 alinéa 5) pendant les travaux	De 31 à 33	1	1	0
☐	Protection des populations hors cadre réglementaire pendant les travaux	De 41 à 43	Néant		

L'implantation des prélèvements peut être modifiée en fonction des conditions météorologiques et topographiques constatées sur place le jour du prélèvement.

Le nombre de prélèvements préconisés est le cas de figure majorant.

En fonction de la topographie des lieux, de l'orientation et de la force du vent et du cas de figure constaté sur site, le nombre de prélèvement pourra être minoré.

La localisation des prélèvements se fera en fonction du cas de figure retenu.

Dans certaines circonstances (vent fort ou absence de vent, pluie, configuration), et selon les cas de figures, les prélèvements ne seront pas effectués.

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

7.5 Croquis – Schéma

Renvois sur les cas de figures + Google Hearth / schéma, avec limites du chantier

Légende :

Voir paragraphe 5.1.2

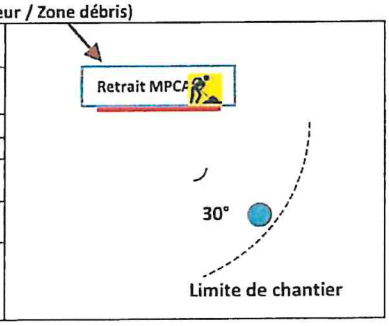
: Source d'amiante : Emplacement opérateur : Emplacement engins de chantier	: Direction du vent dominant : Limite de chantier	: Mesure minimum à effectuer : Mesure optionnelle à effectuer

#8 / CAS DE FIGURES

8.1 Choix des cas de figures dans le cadre de la protection des populations, dans le cadre réglementaire, lors de travaux

Cas de figure 31 : Sous le vent (Toit / Bardage / Retrait conduit extérieur / Zone débris)

Conditions / Exigences	Conséquence
Nombre de prélèvement imposé	1
Nb Prélèvement facultatif	0
Absence de vent	Faire la mesure (dispersion naturelle)
Condition de position	En limite de chantier, sous le vent avec un angle de +/- 30°
Conditions de placement de la tête de prélèvement	1,50 m
Durée	4h00

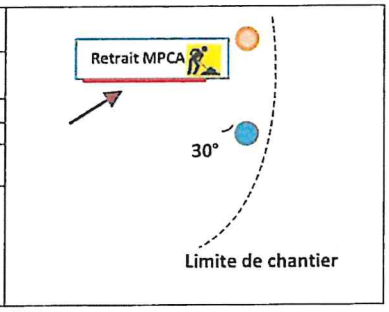


CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « * » sont couverts par l'accréditation 1-6116.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement. Seul le rapport original engage la responsabilité de notre société.

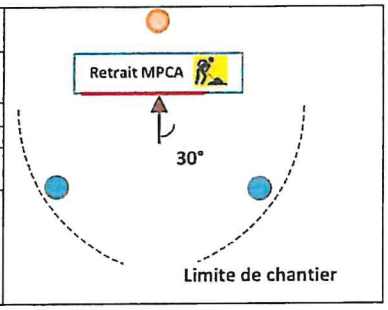
Cas de figure 32 : Vent de biais avec Obstacle (Bardage par exemple)

Conditions / Exigences	Conséquence
Nombre de prélèvement imposé	1
Nb Prélèvement facultatif	1
Absence de vent	Faire la mesure (dispersion naturelle)
Conditions de placement de la tête de prélèvement	1,50 m
Durée	4h00



Cas de figure 33 : Contre le vent, obstacle (Bardage)

Conditions / Exigences	Conséquence
Nombre de prélèvement imposé	2
Nb Prélèvement facultatif	1
Absence de vent	Faire la mesure (dispersion naturelle)
Conditions de placement de la tête de prélèvement	1,50 m
Durée	4h00



CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

#9 / OBJECTIF(S) DE MESURAGE

➔ État initial

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
G	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	Quelle est la concentration de référence en fibres d'amiante en suspension dans l'air devant servir d'élément de comparaison pour les effets d'une activité ?	
Objectifs des mesures	Déterminer la concentration en fibres d'amiante des locaux directement ou indirectement affectés par la réalisation des travaux. Pouvoir comparer des valeurs « avant, pendant et après travaux ». Cette mesure est appelée « **état initial** ».	
Conditions de prélèvement	**Méthode :** Locaux de vie maintenus en activité Prélèvement réalisé pendant les périodes représentatives de l'activité humaine dont les périodes d'activités maximales Prélèvement réalisé dans les conditions habituelles d'utilisation des locaux (ventilation, chauffage, climatisation, ...) Locaux de vie évacués ou locaux occasionnellement visités Prélèvement réalisé avec simulation de l'occupation humaine si circulation d'air insuffisante et non représentative **Durée :** Au moins 24 h **Volume :** De l'ordre de 10 m^3 **Recommandation :** Prélèvement réalisé moins d'un mois avant le début de ces travaux	
Référence réglementaire	Article R4412-127 du Code du Travail	

➔ Validation de processus

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
J	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	XP X 43-269
Question	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air lors de l'activité du travailleur lors de l'évaluation ou de la validation du processus ? Les moyens de prévention prévus et mis en œuvre sont-ils adaptés au niveau d'empoussièrement mesuré ?	
Objectifs des mesures	Évaluer l'empoussièrement de l'air par des fibres d'amiante, au cours des différentes phases opérationnelles, afin d'estimer le risque d'inhalation compte-tenu du facteur de protection assigné de l'appareil de protection respiratoire mis à disposition des travailleurs, suite à l'analyse de risques dans le but d'abaisser au maximum ce risque et de permettre le calcul de l'exposition. Valider les processus de travail.	
Conditions de prélèvement	**Méthode :** Prélèvement réalisé dans la zone respiratoire de l'opérateur au poste de travail **Durée :** Selon XP X 43-269	
Référence réglementaire	Articles R4412-98 et R4412-126 du Code du Travail	

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

L'accréditation de la section essais du Cofrac atteste de la compétence des laboratoires pour les seuls essais couverts par l'accréditation. Les essais rapportés dans ce document et identifiés par le symbole « * » sont couverts par l'accréditation 1-6116.
Ce rapport ne concerne que les échantillons soumis à l'essai. La reproduction de ce rapport d'essai n'est autorisée que sous sa forme intégrale et ne doit pas être reproduit partiellement. Seul le rapport original engage la responsabilité de notre société.

➔ Contrôle zone de récupération

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
Q	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air dans la zone de récupération ?	
Objectifs des mesures	Déterminer la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air de la zone de récupération afin de s'assurer que le travailleur n'est pas exposé à l'inhalation de fibres d'amiante lorsqu'il ne porte pas sa protection respiratoire.	
Conditions de prélèvement	**Méthode** : Prélèvement statique **Durée** : Pendant la journée de travail avec un minimum de 4 h **Fréquence** : Selon l'analyse de risques, au minimum une fois par semaine	
Référence réglementaire	Article R4412-128 du Code du Travail / Consigne : ≤ 5 fibres/litre	

➔ Contrôle zone vestiaire

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
R	Tous les matériaux contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	Quelle est la concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air dans le compartiment vestiaire de l'unité mobile de décontamination ?	
Objectifs des mesures	Déterminer la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air de la zone vestiaire de l'unité mobile de décontamination afin de s'assurer que le travailleur n'est pas exposé à l'inhalation de fibres d'amiante lorsqu'il ne porte pas sa protection respiratoire.	
Conditions de prélèvement	**Méthode** : Prélèvement statique devant inclure les phases d'entrée et de sortie **Durée** : Pendant la journée de travail avec un minimum de 4 h **Fréquence** : Selon l'analyse de risques, au minimum une fois par semaine	

➔ Mesure fin de chantier amiante

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
V	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	La concentration de fibres d'amiante en suspension dans l'air est-elle inférieure à la limite admissible pour la restitution du chantier par l'entreprise de désamiantage ou pour la mise à disposition des locaux pour réaliser d'autres travaux ?	
Objectifs des mesures	Déterminer si la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air de la zone traitée a été réduite à une valeur acceptable pour : – confirmer l'absence de pollution dans les locaux traités ; – marquer la fin des travaux pour l'entreprise de désamiantage ; – permettre à des salariés d'autres entreprises de réaliser des travaux dans des locaux ayant subi des travaux de traitement de matériaux contenant de l'amiante. Cette mesure est communément appelée « **fin de chantier amiante** ».	
Conditions de prélèvement	**Méthode :** Prélèvement réalisé après démantèlement du dispositif de confinement et avant le départ de l'entreprise ayant traité les matériaux contenant de l'amiante Prélèvement réalisé avec simulation de l'occupation humaine **Durée** : Au moins 24 h **Volume** : De l'ordre de 10 m³	
Référence réglementaire	Article R4412-139 du Code du Travail	

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

→ Objectif 2 : Protection des populations dans le cadre réglementaire lors travaux de désamiantage

Objectif	Matériaux concernés	Méthodes de prélèvement
#ppb	Tous les matériaux et produits contenant de l'amiante	NF X 43-050
Question	Quelle est la concentration en fibres d'amiante en suspension dans l'air ambiant en limite de la zone de chantier, lors de travaux de désamiantage extérieur	
Objectifs des mesures	Déterminer la concentration en fibres d'amiante en limite de chantier	
Conditions de prélèvement	**Méthode :** Prélèvement réalisé pendant les périodes représentatives de l'activité de travail dont les périodes d'activités maximales Vent inférieur à 4 m/s (14.4 km/h) sur plus de 90% du temps de prélèvement Absence de pluie, brouillard, brume sur plus de 90% du temps de prélèvement Hygrométrie inférieure à 90% Température comprise entre 0°C et 40°C Pression comprise entre 950 et 1050 mBar **Durée :** Au moins 4 h **Volume :** De l'ordre de 1.6 m^3 **Recommandation :** Suivre les cas de figures préconisés	
Référence réglementaire	Article 4412-128 alinéa 5	

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

#10 / RECAPITULATIF

Mesures statiques dans le cadre du lab réf 26 :
Modèles de tête de prélèvement : PA7 ou Airspyre

Objectif	Référence	Nombre	Numéro	Simulation	Durée
Etat initial	G	3	1 à 3	- Si maintenu en activité : Condition habituelles d'utilisation (ventilation, chauffage, clim, ...) - Si non occupé : Simulation de l'occupation si circulation d'air insuffisante et non représentative	Au moins 24h
Zone de récupération	Q	3	4 5 6	-	Au moins 4h
Zone vestiaire de l'unité mobile	R	3	7 8 9	-	Au moins 4h
Fin de chantier	V	5	13 à 17	Ventilateur	Au moins 24h En 1 fois

Mesures opérateurs dans le cadre du lab réf 28 :

Objectif	Référence	GEH	Nombre de filtre	Numéro	Durée en minutes	Commentaire
Evaluation processus Plaques fibres ciment Processus n°1	J	1	4	100 à 103	70	
Evaluation processus Plaques fibres ciment Processus n°1	J	2	4	110 à 113	70	
Evaluation processus Plaques fibres ciment Processus n°1	J	3	4	120 à 123	70	

Mesures Statique en extérieur le cadre du HP Env :
Modèles de tête de prélèvement : PA7 ou Airspyre

Objectif	Référence	Nombre de pompes			Numéro	Durée en heures
		minimum	maximum	Optionnelle		
Protection des populations dans le cadre réglementaire R4412-128 alinéa 5 lors de travaux	#ppb	1	1	0	10 11 12	Au moins 4h

Validé par :
Nom : Charles ROBINET
Date : 23 octobre 2017

Fonction : Responsable stratégie d'échantillonnage
Visa :

CE DOCUMENT EST LA PROPRIETE DE RCE ET NE PEUT ETRE REPRODUIT OU COMMUNIQUE SANS SON AUTORISATION

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - Rue Saint-Michel - 55430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940B
Téléphone : 03 29 85 25 90

cofrac ESSAIS
ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

Rapports d'Essais

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air

Rapport d'Essai n° :	03-2017-11-001-Q4 version : 1, du : 27/03/2018	* Référence de la stratégie :	03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO Route Nationale de Belfort 55320 GENICOURT SUR MEUSE	20 Places des Halles 67000 STRASBOURG	Ancienne gare de Metz 1 rue Henry Maret 57000 METZ

* Informations sur la stratégie

Zone homogène ou confinée n° :	A	Milieu :	Plein air Urbain
Nombre de Pièce Unitaire :	-	Type de Local :	A = Autres
Nombre de prélèvement :	-	Conditions de Renouvellement d'air :	Ventilation naturelle ou mécanique
Site Occupé / Locaux occupés :	Oui/Non	Choix des lieux de prélèvement :	Zone de récupération

* Données sur le prélèvement

Objectif de la mesure (selon GA X46-033) :	Q	Sensibilité Analytique visée :	1,6 f/L

Zone de Récupération

Norme de prélèvement : NF X 43-050	Nom du préleveur : Alexandre Marti de Diego	N° Témoin : 03-2017-11-001-T2

N° de lot du Filtre	N° de pompe	Filtre n°	Type de matériaux
LT-2018-05	GH18 - 16CVR	03-2017-11-001-Q4	Ardoise

Période de prélèvement, du : 26/03/2018 à 9h30 au : 26/03/2018 à 13h32

Débit Initial :	Débit Final :	Variation du débit :	Volume d'air prélevé :	Incertitude sur le volume :
6,962 l/min	7,000 l/min	0,55%	1696,11 l	3,47 %

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant : Eurofins LEM, 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

* Données de l'analyse

Date de l'essai :	27/03/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-035233-01	# Fraction filtre préparée :	1/2
# Surface Refiltration (mm²) :	219	# Aire ouverture de grille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	26	# Nombre de fibres comptées :	0	# Variété(s) amiante(s) :	-

Observations du laboratoire d'analyse

* Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité Analytique : (f/cm²/cm²)	Concentration Calculée : (nombre de fibres analysées / aire de filtre analysée)	Résultat Concentration : (f/cm²/cm²) (1) (2)	Intervalle de confiance à 95% : (2)
0,97	0,00	< 2,91	0,0 - 2,91

(1) : Les résultats ne concernent que les fibres de longueur L ≥ 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport L/d ≥ 3.
(2) Si le nombre de fibres comptées est < 4, le résultat est exprimé sous la forme inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(2) Les limites inférieure et supérieure, en fibre/litre, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

Commentaires Entrepreneur Principal :

Validé par : Mélanie Renard Fonction : Assistante Qualité / Technique Visa :

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION N° 1-6116 Portée disponible sur www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air

Rapport d'Essai n° :	03-2017-11-001-R7 version : 1, du : 27/03/2018	* Référence de la stratégie :	03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO Route Nationale de Belfort 55320 GENICOURT SUR MEUSE	20 Places des Halles 67000 STRASBOURG	Ancienne gare de Metz 1 rue Henry Maret 57000 METZ

* Informations sur la stratégie

Zone homogène ou confinée n° :	A	Milieu :	Plein air Urbain
Nombre de Pièce Unitaire :	-	Type de Local :	A = Autres
Nombre de prélèvement :	-	Conditions de Renouvellement d'air :	Ventilation naturelle ou mécanique
Site Occupé / Locaux occupés :	Oui/Non	Choix des lieux de prélèvement :	UMD

* Données sur le prélèvement

Objectif de la mesure (selon GA X46-033) :	R	Sensibilité Analytique visée :	1,6 f/L

Zone Vestiaire Unité Mobile

Norme de prélèvement : NF X 43-050	Nom du préleveur : Alexandre Marti de Diego	N° Témoin : 03-2017-11-001-T2

N° de lot du Filtre	N° de pompe	Filtre n°	Type de matériaux
LT-2018-05	GH18 - 17EAP	03-2017-11-001-R7	Ardoise

Période de prélèvement, du : 26/03/2018 à 9h30 au : 26/03/2018 à 13h32

Débit Initial :	Débit Final :	Variation du débit :	Volume d'air prélevé :	Incertitude sur le volume :
6,937 l/min	7,000 l/min	0,91%	1690,15 l	3,47 %

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant : Eurofins LEM, 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

* Données de l'analyse

Date de l'essai :	27/03/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-035234-01	# Fraction filtre préparée :	1/2
# Surface Refiltration (mm²) :	219	# Aire ouverture de grille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	26	# Nombre de fibres comptées :	0	# Variété(s) amiante(s) :	-

Observations du laboratoire d'analyse

* Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité Analytique : (fibres/litres)	Concentration Calculée : (en fibres/litre pour la surface de filtre examinée)	Résultat Concentration : (fibres/litre) (1) (2)	Intervalle de confiance à 95% : (3)
0,98	0,00	< 2,92	0,0 - 2,92

(1) : Le résultat ne concerne que les fibres de longueur L : 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport L/d > 3.
(2) Si le nombre de fibres comptées est < 4, le résultat est exprimé sous la forme inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibre/litre, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

Commentaires Entrepreneur Principal :

Validé par : Mélanie Renard Fonction : Assistante Qualité / Technique Visa :

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air

Rapport d'Essai n° :	03-2017-11-001-PPB10 version : 1, du : 27/03/2018	Référence de la stratégie :	03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO Route Nationale de Belfort 55320 GENICOURT SUR MEUSE	20 Places des Halles 67000 STRASBOURG	Ancienne gare de Metz 1 rue Henry Maret 57000 METZ

Informations sur la stratégie

Zone homogène ou confinée n° :	A	Milieu :	Plein air Urbain
Nombre de Pièce Unitaire :	-	Type de Local :	A = Autres
Nombre de prélèvement :	-	Conditions de Renouvellement d'air :	Ventilation naturelle ou mécanique
Site Occupé / Locaux occupés :	Oui/Non	Choix des lieux de prélèvement :	Limites de chantier

Données sur le prélèvement

Objectif de la mesure (selon GA X46-033) :	#ppb	Sensibilité Analytique visée :	1,6 f/L

HP Env Objectif 2 : Protection des populations dans le cadre réglementaire lors travaux de désamiantage

Norme de prélèvement : NF X 43-050	Nom du préleveur : Alexandre Marti de Diego	N° Témoin : 03-2017-11-001-T2

N° de lot du Filtre	N° de pompe	Filtre n°	Type de matériaux
LT-2018-05	GH18 - 17EAL	03-2017-11-001-PPB10	Ardoise

Période de prélèvement, du : 26/03/2018 à 9h30 au : 26/03/2018 à 15h32

Débit Initial :	Débit Final :	Variation du débit :	Volume d'air prélevé :	Incertitude sur le volume :
6,958 l/min	6,999 l/min	0,59%	1697,62 l	3,47 %

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant :	Eurofins LEM, 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

Données de l'analyse

Date de l'essai :	27/03/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-035235-01	# Fraction filtre préparée :	1/2
# Surface Refiltration (mm²) :	219	# Aire ouverture de grille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	26	# Nombre de fibres comptées :	0	# Variété(s) amiante(s) :	-

Observations du laboratoire d'analyse

Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité Analytique : (fibres/litres)	Concentration Calculée : (sensibilité analytique x nbre de fibres comptées)	Résultat Concentration : (fibres/litres) (1) (2)	Intervalle de confiance à 95% : (3)
0,97	0,00	< 2,91	0,0 - 2,91

(1) : Le résultat ne concerne que les fibres de longueur L > 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport (L/d > 3.
(2) Si le nombre de fibres comptées est = 0, le résultat est exprimé sous la forme inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibre/litres, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.

Commentaires Entrepreneur Principal :

Rapport d'essai rendu hors accréditation car conditions atmosphériques non valides.
(Pluviométrie et hygrométrie non conforme)

Validé par : Mélanie Renard Fonction : Assistante Qualité / Technique Visa :

Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai.
Référence SE68.1 Version : 7 Date d'application : 15/12/2017

La reproduction de ce document n'est autorisée que sous sa forme intégrale
Ce RAP-17-001-PPB10 version : 1, du : 27/03/2018 Page : 1/1 Fin du rapport

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - Rue Saint-Michel - 55430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940B
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION N° 1-6116 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940B
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION N° 1-6116 Portée disponible sur www.cofrac.fr

Rapport d'essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante - Méta Opérateur

Rapport d'Essai n° : 03-2017-11-001-J100àJ103 version : 1, du : 27/03/2018 * Référence de la stratégie : 03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO		Ancienne gare de Metz
Route Nationale de Belfort	20 Places des Halles	1 rue Henry Maret
55320 GENICOURT SUR MEUSE	67000 STRASBOURG	57000 METZ

* Contexte / Processus - Modes Opératoires

Contexte : Activité d'encapsulage et ou de retrait d'amiante ou de matériaux pouvant contenir de l'amiante

Référence Processus :	Type de matériaux :	Technique mise en œuvre :	Nature d'amiante et dimension
n°1	Ardoises	Retrait manuel par le dessus	Chrysotile + Crocidolite

* Zone de travail

Environnement de la zone de travail : Plein air Urbain — Site occupé : Oui — Locaux occupés : Non
Type de local ou lieu de travail : A = Autres (Gare, prison...) — Précision : Ancienne gare
Conditions de renouvellement d'air : Ventilation naturelle ou mécanique

* Données sur le prélèvement

Selon Norme : XP X 43-269 — Date : 26/03/2018 — Témoin n° : 03-2017-11-001-T2 — Numéro de lot filtres : LN-2018-04
Objectif de la mesure selon GA X46-033 : J Mesure sur Opérateur : Chantier Validation — SA visée : 1 f/L
Préleveur : Alexandre Marti de diego — Opérateur(s) prélevé(s) : Jerémy Schmyte et Loic Verriere

Filtre n° :	Période de prélèvement :				Durée min	Pompe	Débits (L/min) : Initiaux	Finaux	Moyens	Variation Débit (%)	Volume Prélevé (L)	Uj (%) :
03-2017-11-001-J100	de	9h45	à	10h55	70	C 2461022	3,175	3,162	3,169	-0,43%	221,80	2,76 %
03-2017-11-001-J101	de	9h45	à	10h55	70	C 2461029	3,209	3,185	3,197	-0,76%	223,80	2,73 %
03-2017-11-001-J102	de	9h45	à	10h55	70	C 2460844	3,189	3,154	3,172	-1,11%	222,02	2,74 %
03-2017-11-001-J103	de	9h45	à	10h55	70	C 2460928	3,137	3,124	3,130	-0,41%	219,11	2,74 %

Uj% = incertitude élargie en %

Volume total prélevé (L) : 886,73

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant : Eurofins LEM - 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

* Données de l'analyse

Date de l'essai :	27/03/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-035319-01	# Fraction du filtre préparée :	1/2
# Surface de refiltration (mm²) :	219	# Aire d'ouverture de grille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	49	# Nombre de fibres comptées :	40	# Variété(s) d'amiante :	Chrysotile

Observations du laboratoire d'analyse :

2 ml d'acide 0,1N ont été ajoutés lors de la préparation , conformément à la norme XPX 43-269 (§7.3.3).

Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par (#).
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

* Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité analytique	Concentration calculée	Résultat Concentration	Intervalle de confiance à 95% (3)		Niveau d'empoussièrement
0,99	39,53	39,53	12,63	66,44	Niveau 1 : empoussièrement < à 100 f/L

(1) La concentration calculée représente le nombre de fibres d'amiante comptées multiplié par la sensibilité d'analyse
(2) Si le nombre de fibres est < 4, le résultat est exprimé sous la forme < limite supérieure de l'intervalle de confiance.
Le résultat ne concerne que les fibres de longueur L ≥ 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport L/d > 3.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibres/Litres, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

Eléments de localisation

Isolement de la zone de travail : Non concerné — Nombres d'extracteurs : -

Renouvellement d'air (zone confinée) en volume par heure : - — Débit cumulé des extracteurs (m3/h) : -

Dépression : Non — Niveau de la dépression (Pa) : - — Travail à l'humide : Humidification matériaux

Caractéristique des matériels

Outil Manuel	Outil Mécanique	Aspiration
Tenaille	-	-

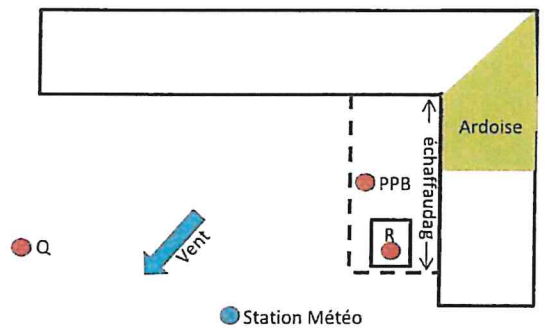
Protection des personnes

Type de SAS / Unité Mobile	Douche d'Hygiène	Combinaison à usage unique de type 5	Gants
Unité mobile à 5 compartiments	Oui	Oui	Oui

Opérateurs	Appareil de Protection Respiratoire :	Facteur Protection Assigné
Jerémy Schmyte	Appareils filtrants à ventiliation assistée avec masque complet	60
Loic Verriere	Appareils filtrants à ventiliation assistée avec masque complet	60

Observations et schéma

L'operateur 2 pulvérise du surfactant sur les ardoises. L'opérateur 1 coupe les crochets de fixations.
Puis les deux opérateurs retirent les ardoises et les stocks dans une caisse levé par un engin.



Commentaire entrepreneur principal :

Validé par : Mélanie Renard — Fonction : Assitante Qualité / Technique — Visa :

Le rapport ne concerne que l'échantillon soumis à l'essai. La reproduction de ce document n'est autorisé que sous sa forme intégrale

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION N° 1-6116 Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air

Rapport d'Essai n° :	03-2017-11-001-V13 version : 1, du : 10/04/2018	* Référence de la stratégie :	03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO Route Nationale de Belfort 55320 GENICOURT SUR MEUSE	20 Places des Halles 67000 STRASBOURG	Ancienne gare de Metz 1 rue Henry Maret 57000 METZ

* Informations sur la stratégie

Zone homogène ou confinée n° :	1	Milieu :	Milieu intérieur
Nombre de Pièce Unitaire :	7	Type de Local :	A = Autres
Nombre de prélèvement :	5	Conditions de Renouvellement d'air :	Balai et ventilateur
Site Occupé / Locaux occupés :	Oui/Non	Choix des lieux de prélèvement :	Sous la toiture

* Données sur le prélèvement

Objectif de la mesure (selon GA X46-033) :	V	Sensibilité Analytique visée :	0,3 f/L

Fin de chantier

Norme de prélèvement : NF X 43-050	Nom du préleveur : Alexandre Marti de Diego	N° Témoin : 03-2017-11-001-T3

N° de lot du Filtre	N° de pompe	Filtre n°	Type de matériaux
LT-2018-11	GH18 - 17EDE	03-2017-11-001-V13	Ardoises

Période de prélèvement, du : 05/04/2018 à 16h00 au : 06/04/2018 à 16h02

Débit Initial :	Débit Final :	Variation du débit :	Volume d'air prélevé :	Incertitude sur le volume :
6,948 l/min	6,999 l/min	0,73%	10158,09 l	3,47 %

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant : Eurofins LEM, 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

* Données de l'analyse

Date de l'essai :	10/04/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-040982-01	# Fraction filtre préparée :	1/2
# Surface Refiltration (mm²) :	219	# Aire ouverture de grille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	15	# Nombre de fibres comptées :	0	# Variété(s) amiante(s) :	-

Observations du laboratoire d'analyse

* Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité Analytique : (fibres/litres)	Concentration Calculée : (sensibilité analytique x nbre de fibres comptées)	Résultat Concentration : (fibres/litres) (1) (2)	Intervalle de confiance à 95% : (3)
0,28	0,00	< 0,84	0,0 - 0,84

(1) : Le résultat ne concerne que les fibres de longueur L ≥ 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport L/d ≥ 3.
(2) Si le nombre de fibres comptées est < 4, le résultat est exprimé sous la forme inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibres/litres, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

Commentaires Entrepreneur Principal :

Validé par : Mélanie Renard Fonction : Assistante Qualité / Technique Visa :

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - Rue Saint-Michel - 55430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940B
Téléphone : 03 29 85 25 90

cofrac ESSAIS
ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air

Rapport d'Essai n° :	03-2017-11-001-V14 version : 1, du : 10/04/2018	* Référence de la stratégie :	03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO Route Nationale de Belfort 55320 GENICOURT SUR MEUSE	20 Places des Halles 67000 STRASBOURG	Ancienne gare de Metz 1 rue Henry Maret 57000 METZ

* Informations sur la stratégie

Zone homogène ou confinée n° :	1	Milieu :	Milieu intérieur
Nombre de Pièce Unitaire :	7	Type de Local :	A = Autres
Nombre de prélèvement :	5	Conditions de Renouvellement d'air :	Balai et ventilateur
Site Occupé / Locaux occupés :	Oui/Non	Choix des lieux de prélèvement :	Sous la toiture

* Données sur le prélèvement

Objectif de la mesure (selon GA X46-033) :	V	Sensibilité Analytique visée :	0,3 f/L

Fin de chantier

Norme de prélèvement : NF X 43-050	Nom du préleveur : Alexandre Marti de Diego	N° Témoin : 03-2017-11-001-T3

N° de lot du Filtre	N° de pompe	Filtre n°	Type de matériaux
LT-2018-11	GH18 - 14AHF	03-2017-11-001-V14	Ardoises

Période de prélèvement, du : 05/04/2018 à 16h00 au : 06/04/2018 à 16h02

Débit Initial :	Débit Final :	Variation du débit :	Volume d'air prélevé :	Incertitude sur le volume :
6,974 l/min	7,007 l/min	0,47%	9955,79 l	3,47 %

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant : Eurofins LEM, 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

* Données de l'analyse

Date de l'essai :	10/04/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-040983-01	# Fraction filtre préparée :	1/2
# Surface Refiltration (mm²) :	219	# Aire ouverture de gille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	15	# Nombre de fibres comptées :	0	# Variété(s) amiante(s) :	-

Observations du laboratoire d'analyse

* Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité Analytique : (fibres/litres)	Concentration Calculée : (sensibilité analytique x nbre de fibres comptées)	Résultat Concentration : (fibres/litres) (1) (2)	Intervalle de confiance à 95% : (3)
0,29	0,00	< 0,86	0,0 - 0,86

(1) : Le résultat ne concerne que les fibres de longueur L ≥ 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport L/d > 3.
(2) Si le nombre de fibres comptées est < 4, le résultat est exprimé sous la forme inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibres/Litres, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson en tenant compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

Commentaires Entrepreneur Principal :

Validé par : Mélanie Renard Fonction : Assistante Qualité / Technique Visa :

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - Rue Saint-Michel - 55430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940B
Téléphone : 03 29 85 25 90

cofrac ESSAIS
ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air

Rapport d'Essai n° :	03-2017-11-001-V15 version : 1, du : 10/04/2018	* Référence de la stratégie :	03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO Route Nationale de Belfort 55320 GENICOURT SUR MEUSE	20 Places des Halles 67000 STRASBOURG	Ancienne gare de Metz 1 rue Henry Maret 57000 METZ

* Informations sur la stratégie

Zone homogène ou confinée n° :	1	Milieu :	Milieu intérieur
Nombre de Pièce Unitaire :	7	Type de Local :	A = Autres
Nombre de prélèvement :	5	Conditions de Renouvellement d'air :	Balai et ventilateur
Site Occupé / Locaux occupés :	Oui/Non	Choix des lieux de prélèvement :	Sous la toiture

* Données sur le prélèvement

Objectif de la mesure (selon GA X46-033) :	V	Sensibilité Analytique visée :	0,3 f/L

Fin de chantier

Norme de prélèvement : NF X 43-050	Nom du préleveur : Alexandre Marti de Diego	N° Témoin : 03-2017-11-001-T3

N° de lot du Filtre	N° de pompe	Filtre n°	Type de matériaux
LT-2018-11	GH18 - 17EAK	03-2017-11-001-V15	Ardoises

Période de prélèvement, du : 05/04/2018 à 16h00 au : 06/04/2018 à 16h02

Débit Initial :	Débit Final :	Variation du débit :	Volume d'air prélevé :	Incertitude sur le volume :
6,964 l/min	7,007 l/min	0,62%	10140,06 l	3,47 %

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant :	Eurofins LEM, 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

* Données de l'analyse

Date de l'essai :	10/04/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-040984-01	# Fraction filtre préparée :	1/2
# Surface Refiltration (mm²) :	219	# Aire ouverture de grille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	15	# Nombre de fibres comptées :	0	# Variété(s) amiante(s) :	-

Observations du laboratoire d'analyse

* Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité Analytique : (fibres/litres)	Concentration Calculée : (sensibilité analytique x nbre de fibres comptées)	Résultat Concentration : (fibres/litres) (1) (2)	Intervalle de confiance à 95% : (3)
0,28	0,00	< 0,84	0,0 - 0,84

(1) : Le résultat ne concerne que les fibres de longueur L : 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport L/d ≥ 3.
(2) Si le nombre de fibres comptées est < 4, le résultat est exprimé sous la forme inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibre/litre, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

Commentaires Entrepreneur Principal :

Validé par : Mélanie Renard Fonction : Assistante Qualité / Technique Visa :

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION N° 1-6116 Portée disponible sur www.cofrac.fr
cofrac ESSAIS

Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air

Rapport d'Essai n° :	03-2017-11-001-V16 version : 1, du : 10/04/2018	* Référence de la stratégie :	03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO Route Nationale de Belfort 55320 GENICOURT SUR MEUSE	20 Places des Halles 67000 STRASBOURG	Ancienne gare de Metz 1 rue Henry Maret 57000 METZ

* Informations sur la stratégie

Zone homogène ou confinée n° :	1	Milieu :	Milieu intérieur
Nombre de Pièce Unitaire :	7	Type de Local :	A = Autres
Nombre de prélèvement :	5	Conditions de Renouvellement d'air :	Balai et ventilateur
Site Occupé / Locaux occupés :	Oui/Non	Choix des lieux de prélèvement :	Sous la toiture

* Données sur le prélèvement

Objectif de la mesure (selon GA X46-033) :	V	Sensibilité Analytique visée :	0,3 f/L

Fin de chantier

Norme de prélèvement : NF X 43-050	Nom du préleveur : Alexandre Marti de Diego	N° Témoin : 03-2017-11-001-T3

N° de lot du Filtre	N° de pompe	Filtre n°	Type de matériaux
LT-2018-11	GH18 - 17DYB	03-2017-11-001-V16	Ardoises

Période de prélèvement, du : 05/04/2018 à 16h00 au : 06/04/2018 à 16h02

Débit Initial :	Débit Final :	Variation du débit :	Volume d'air prélevé :	Incertitude sur le volume :
6,973 l/min	6,999 l/min	0,37%	10111,02 l	3,47 %

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant :	Eurofins LEM, 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

* Données de l'analyse

Date de l'essai :	10/04/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-040985-01	# Fraction filtre préparée :	1/2
# Surface Refiltration (mm²) :	219	# Aire ouverture de grille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	15	# Nombre de fibres comptées :	0	# Variété(s) amiante(s) :	-

Observations du laboratoire d'analyse

* Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité Analytique : (f/litre, f/litre)	Concentration Calculée : (sensibilité analytique x nbre de fibres comptées)	Résultat Concentration : (f/litre, f/litre) (1) (2)	Intervalle de confiance à 95% : (3)
0,28	0,00	< 0,85	0,0 - 0,85

(1) : Le résultat ne concerne que les fibres de longueur L ≥ 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport L/d ≥ 3.
(2) Si le nombre de fibres comptées est < 4, le résultat est exprimé sous la forme inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibre/litre, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson et tiennent compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

Commentaires Entrepreneur Principal :

Validé par : Mélanie Renard Fonction : Assistante Qualité / Technique Visa :

RCE LABORATOIRE GRAND-EST

Sarl Robinet Contrôle Environnemental
Espace Driant - 55 430 Belleville-sur-Meuse
Sarl au capital de 4000 € - Siret 800 360 919 00016 – APE 7940b
Téléphone : 03 29 85 25 90

ACCREDITATION
N° 1-6116
Portée disponible sur
www.cofrac.fr

cofrac ESSAIS

Rapport d'Essai de mesure d'empoussièrement en fibres d'amiante dans l'air

Rapport d'Essai n° :	03-2017-11-001-V17 version : 1, du : 10/04/2018	* Référence de la stratégie :	03-2017-11-001/V1

Donneur d'ordre	Client final	Adresse du lieu de prélèvement
SARL PALAZZO Route Nationale de Belfort 55320 GENICOURT SUR MEUSE	20 Places des Halles 67000 STRASBOURG	Ancienne gare de Metz 1 rue Henry Maret 57000 METZ

* Informations sur la stratégie

Zone homogène ou confinée n° :	1	Milieu :	Milieu intérieur
Nombre de Pièce Unitaire :	7	Type de Local :	A = Autres
Nombre de prélèvement :	5	Conditions de Renouvellement d'air :	Balai et ventilateur
Site Occupé / Locaux occupés :	Oui/Non	Choix des lieux de prélèvement :	Sous la toiture

* Données sur le prélèvement

Objectif de la mesure (selon GA X46-033) :	V	Sensibilité Analytique visée :	0,3 f/L

Fin de chantier

Norme de prélèvement : NF X 43-050	Nom du préleveur : Alexandre Marti de Diego	N° Témoin : 03-2017-11-001-T3

N° de lot du Filtre	N° de pompe	Filtre n°	Type de matériaux
LT-2018-11	GH18 - 17DYE	03-2017-11-001-V17	Ardoises

Période de prélèvement, du : 05/04/2018 à 16h00 au : 06/04/2018 à 16h02

Débit Initial :	Débit Final :	Variation du débit :	Volume d'air prélevé :	Incertitude sur le volume :
6,970 l/min	7,000 l/min	0,43%	10094,5 l	3,47 %

Comptage de fibres d'amiante dans l'air par Microscopie Electronique à Transmission (MET) suivant la norme NF X 43-050

Laboratoire sous-traitant : Eurofins LEM, 20, rue du Kochersberg - 67700 SAVERNE

* Données de l'analyse

Date de l'essai :	10/04/2018	Référence de l'essai :	AR-18-LE-040986-01	# Fraction filtre préparée :	1/2
# Surface Refiltration (mm²) :	219	# Aire ouverture de grille (mm²) :	0,0102	# Nombre de grilles examinées :	2
# Nombre d'ouvertures lues :	15	# Nombre de fibres comptées :	0	# Variété(s) amiante(s) :	-

Observations du laboratoire d'analyse

* Détermination de la concentration en fibre d'amiante

Sensibilité Analytique : (fibres/litres)	Concentration Calculée : (résultat analytique + zone de fuites comptées)	Résultat Concentration : (fibres/litres) (1) (2)	Intervalle de confiance à 95% : (3)
0,28	0,00	< 0,85	0,0 - 0,85

(1) : Le résultat ne concerne que les fibres de longueur L > 5 µm, de diamètre d ≤ 3 µm et de rapport L/d > 3.
(2) Si le nombre de fibres comptées est < 4, le résultat est exprimé sous la forme inférieur à la limite supérieure de l'intervalle de confiance.
(3) Les limites inférieure et supérieure, en fibres/Litres, de l'intervalle de confiance à 95% sont obtenues à partir de la loi de Poisson en tenant compte de l'incertitude sur la préparation, le comptage et le volume.
Les résultats issus d'un laboratoire d'analyse sous-traitant sont signalés par #.
L'accréditation Cofrac ne couvre que les champs signalés par *.

Commentaires Entrepreneur Principal :

Validé par : Mélanie Renard Fonction : Assistante Qualité / Technique Visa :

Conditions météo

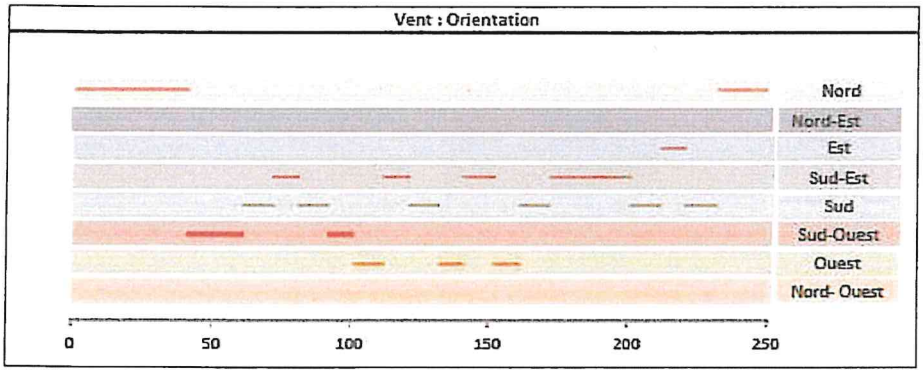
	Rapport de relevé des conditions atmosphériques		
	Référence : SE86	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

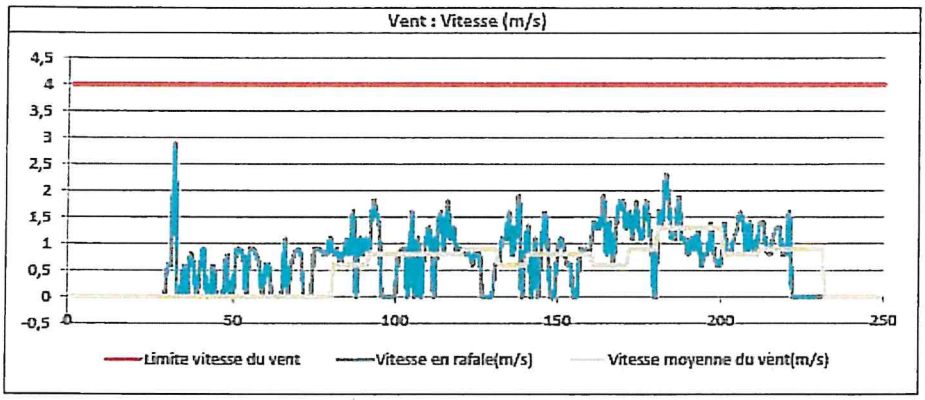
Affaire n° : 03-2017-11-001 Relevé Conditions atmophériques du : 26/03/2018

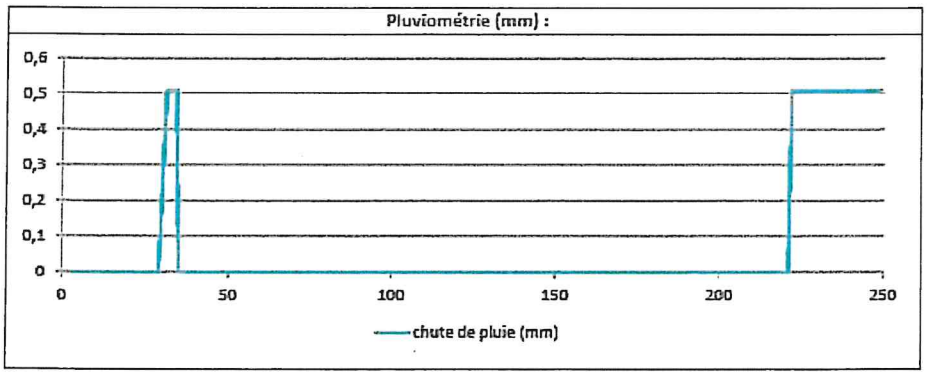
Lieu : METZ

Heure de départ de la mesure : 9h30

Heure de fin de la mesure : 13h32

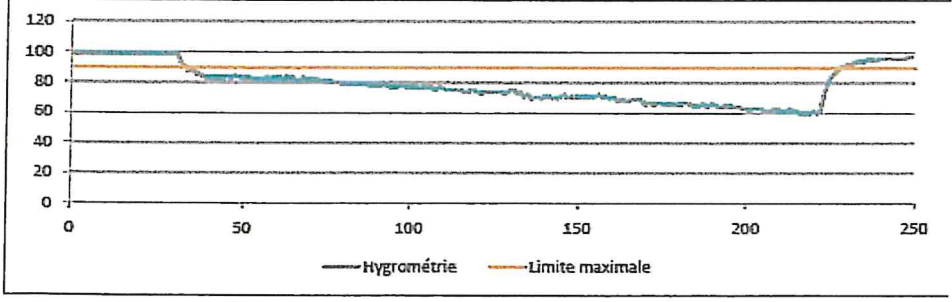




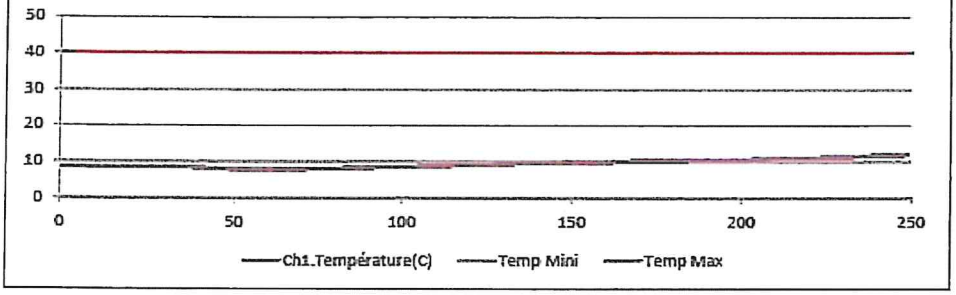


	Rapport de relevé des conditions atmosphériques		
	Référence : SE86	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

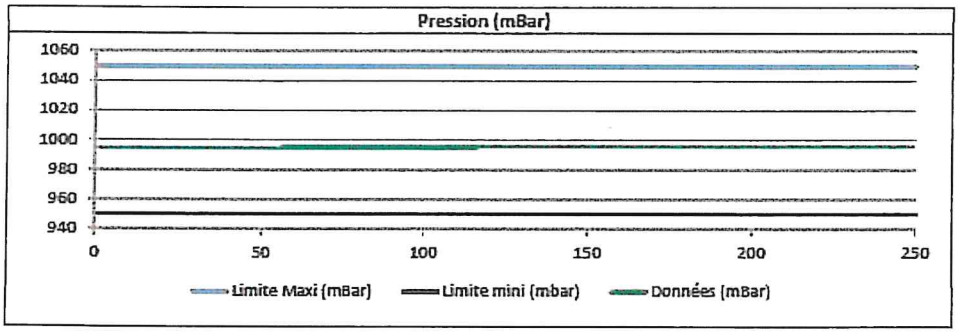
Hygrométrie - Humidité rélative (en %)



Température (°C)



Pression (mBar)



Validation des conditions météorologiques pour le prélèvement

Paramètres	Exigence de validation	Validation	Rélevé établi le :
Direction (1)	Consignée	Oui	26/03/2018
Vitesse (2)	Limite maxi <= 4 m/s sur 90% du temps de la mesure	Oui	Par :
Pluviométrie	Absence sur 90% du temps de la mesure	Non	Alexandre Marti de diego
Hygrométrie	Limite maxi <= 90% sur 90% du temps de la mesure	Non	Visa :
Température	Entre 0°C et 40°C sur 90% du temps de la mesure	Oui	
Pression	de 950 à 1050 mBar	Oui	

(1) Direction du vent, (2) Vitesse du vent en rafale

Validation des conditions atmosphériques rélévées :	Non

Fin du document

Fiche: Contrôle Environnement	Rapport de relevé des conditions topographiques		
	Référence : SE87	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

Affaire n° : 03-2017-11-001 Lieu : METZ

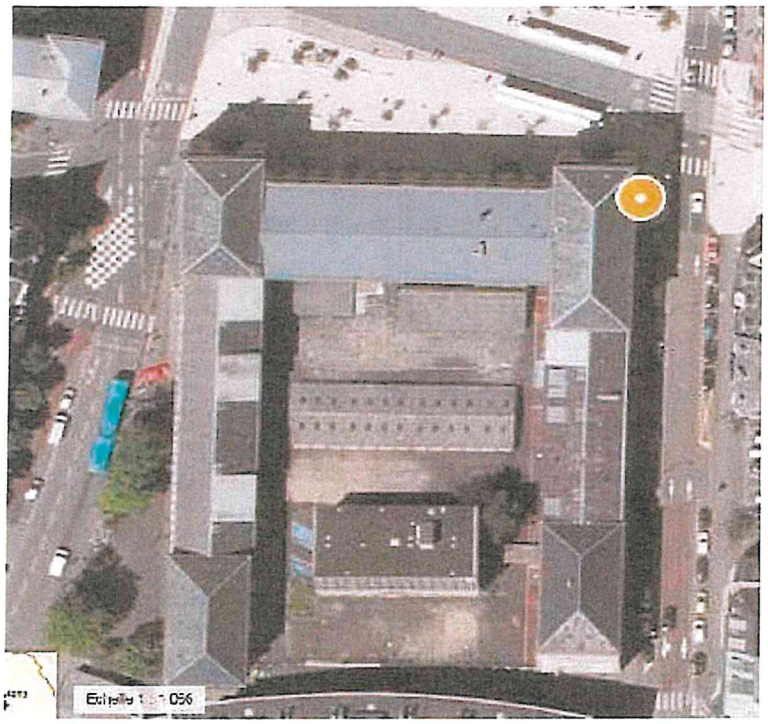
Relevé conditions topographiques du : 26/03/2018

Cas de figure retenu (selon mode opératoire MO12) : cas n°31

Restrictions à la pose de pompes statiques :
Aucune restriction à la pose de pompe

Implantation générale

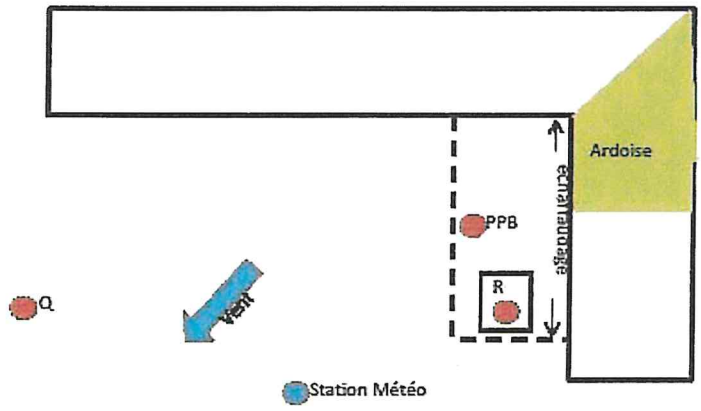
Placer une image satellite, indiquer l'orientation (Nord), la (les) source(s) d'amiante
L'emplacement de l'unité mobile et de la zone de récupération (si nécessaire).
Indiquer les éventuels obstacles.



	Rapport de relevé des conditions topographiques		
	Référence : SE87	Version : 1	Date d'application : 24/04/2017

Situation spécifique le jour du prélèvement

Placer des photos de la situation le jour du prélèvement, réaliser un croquis.



Relevé établi le :	Emetteur :	Visa :
26/03/2018	AMDD	

Fin du document

Avis et interprétation (hors champs d'accréditation)

Sans objet sur ce rapport final.

Rappel des objectifs

Pour de plus amples informations se reporter au Guide GA X 43-066.

Objectifs (*)	Signification
A*	Surveillance périodique
B*	Action d'urgence - Conservation matériaux : 3
C*	Surveillance périodique - Mesure Conservatoire
D*	Surveillance périodique - Utilisation normale des locaux
E*	Incident - Après actions correctives
F*	Réoccupation après incident et nettoyage/ dépollution
G*	Etat initial
H*	Validation mesures de protection (travaux préliminaires / préparatoires)
I*	Mesure Opérateur - préliminaires et préparatoires
J*	Mesure sur Opérateur de type Test ou Validation de chantier
K*	Mesure sur Opérateur - Chantier Contrôle
L*	Environnemental
M*	Environnemental de chantier
N*	Extracteur
O*	Validation analyse de risques
P*	Zone Approche SAS Personnel
Q*	Zone de Récupération
R*	Zone Vestiaire Unité Mobile
S*	Zone Approche SAS Matériel
T*	Port EPI pour examen visuel
U*	Restitution 1 / Libératoire
V*	Fin de chantier
W*	Maintenance Restitution avant retrait EPC
X*	Maintenance Restitution (sans extracteur)
Y*	Restitution 2 (code de la santé publique)
PM*	Zone d'approche SAS Personnel et Environnemental de chantier
PQ*	Zone d'approche SAS Personnel et Zone de récupération
PS*	Zone d'approche SAS Personnel et SAS Matériel
MQ*	Environnemental de chantier et Zone de récupération
MS*	Environnemental de chantier et Zone d'approche SAS Matériel
QS*	Zone de récupération et Zone d'approche SAS Matériel
PMQ*	Zone d'approche SAS Personnel, Environnemental de chantier et Zone de récupération
PMS*	Zone d'approche SAS Personnel et SAS Matériel / Environnemental de chantier
PQS*	Zone d'approche SAS Personnel / Zone de récupération / Zone d'approche SAS Matériel
MQS*	Environnemental de chantier / Zone de récupération / Zone d'approche SAS Matériel
PMQS*	Zone d'approche SAS Personnel, SAS Matériel, de récupération et Environnemental de chantier
#PZ	HP Env Objectif 1 : Point Zéro
#CDT	HP Env Objectif 1 : Recherche de la concentration la plus défavorable pour les travailleurs
#PPA	HP Env Objectif 2 : Protection des populations hors cadre réglementaire, hors travaux de désamiantage
#PPB	HP Env Objectif 2 : Protection des populations dans le cadre réglementaire lors travaux de désamiantage
#PPC	HP Env Objectifs 2 : Protection des populations hors cadre réglementaire lors travaux de désamiantage

Ce rapport final de mesures d'empoussièrement d'un chantier a été établi :

A Belleville-sur-Meuse, le : 11 Avril 2018

Par : Charles ROBINET

Visa :



SARL
ENTREPRISE BÂTIMENT
PALAZZO

3 - CA et BORDEREAU SUIVI DES DECHETS

R.N. de Belfort 55320 GÉNICOURT-SUR-MEUSE - Tél. 03 29 85 22 60 - Fax 03 29 85 21 55
Magasin Expo : 3 avenue du 30e Corps 55100 VERDUN - Tél. 03 29 85 08 90 - www.palazzo-sarl.com
Sarl au capital de 300 000 Euros - SIRET : 443 894 985 00011 - BPL Verdun FR 76 1470 7000 3603 62113859715
Les marchandises restant notre propriété jusqu'à paiement intégral du prix de vente

RGE
QUALIBAT

SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE ACCUSÉ DE RÉCEPTION

N ° : 2018041077 - LMT du 27/04/2018

Tour CB21
16 place de l'IRIS
92040 PARIS LA DEFENSE
Tel +33 (0) 1 58 81 70 00
SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE - SAS AU CAPITAL DE 7 210 420,00 € - RCS NANTERRE 433313483 - NACE : 3822Z

N° lot tech. : 4469015

SUEZ RR IWS MINER. LAIMONT
ROUTE DE REIMS
55800 LAIMONT
03 29 78 73 50

CLIENT PALAZZO SARL RN DE BELFORT 55320 GENICOURT SUR MEUS Contact commercial Gilles DELACROIX	**Origine du DÉCHET** (producteur/chantier) PALAZZO SARL Chantier : ANCIENNE GARE DE METZ 1 RUE HENRY MARET 57000 METZ	**TRANSPORTEUR** CHATELOT PIERRE SA 12 RUE VIGNIOTTE 52100 PERTHES Siret : 32766683000010
DÉCHET EPI CED : 150202 * Absorbants, matériaux filtrants (y compris les filtres à huile non spécifiés ailleurs), chiffons d'essuyage et CA : 1047131 LMT	**FILIÈRE** STOCKAGE ISDD D5 Lieu de déchargement : STOCKAGE K1 ALVEOLE 9A Etat de la réception : Acceptée	**LIVRAISON** Immat : DC724KE N° de BSD : - (1151938) Entré le 27-04-2018 à 14:34 Poids (T) : 15,240 DSD : Sorti le 27-04-2018 à 15:01 Poids (T) : 15,216 DSD :
DSD Balance : DSD Tare :		
Observations réceptionnaire : DE TOFFOLI Jennifer	**Signature chauffeur**	**PESÉE** **Poids net (T) : 0,024** Poids facturé (T) : 0,024 1 Bigbag 1000 litres

Selon l'article L 541-1 du code de l'environnement, SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE certifie avoir reçu et traité conformément à la réglementation en vigueur sur son installation de stockage. SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE assume le transfert de responsabilité , sous réserve que SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE, l'exploitant, ait reçu l'ensemble des informations exigées par la Loi et la Réglementation en vigueur et que les déchets réceptionnés correspondent effectivement aux informations figurant sur l'ensemble des documents qui lui ont été transmis.

CE DOCUMENT VAUT CERTIFICAT D'ELIMINATION.

Les pesées sont réalisées par un instrument de pesage approuvé, utilisant un Dispositif de Stockage de Données (DSD) dont le N° est référencé dans le présent document. En cas de litige, se reporter à l'indication conservée par le dispositif de mémorisation des données approuvé.

Intertek Intertek

cerfa N°11861*03

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet :	Code chantier (s'il y a lieu) :	Bordereau n° :
PALAZZO SARL N° SIRET : 44389498500011	Ancienne Gare Metz	

Adresse, téléphone, fax, mél :	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets :
RN DE BELFORT 55320 GENICOURT SUR MEUSE Tél/Fax : 03 29 85 22 60 / 03 29 85 21 55 Mél : contact@palazzo-sarl.com Responsable : M BENOÎT PALAZZO	ANCIENNE GARE DE METZ (INSEE) 1 RUE HENRY MARET 57000 METZ

Dénomination du déchet Code déchet : 150202*	Numéro de certificat d'acceptation préalable : 1047131-LMT
Nom du matériau : EPI Code famille : 09 LIBRE MATERIAU CONTAMI AM SUS	Quantité en tonnes estimée : 0,02500

Installation d'élimination prévue : SUEZ RR IWS MINERALS FR

- [X] Installation de stockage de déchets dangereux
- [] Vitrification
- [] Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante lié à des matériaux inertes et déchet de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, mél, fax :
ROUTE DE REIMS
55800 LAIMONT
Tél/Fax : 03.29.78.73.50 / 03.29.78.74.64 Mél : .

Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou du détenteur :	Date et signature de l'entreprise de travaux :
	26/04/18	27/04/18

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux :	Adresse, téléphone, fax, mél :
PALAZZO SARL Qualification : N° registre du commerce : N° SIRET : 44389498500011	RN DE BELFORT 55320 GENICOURT SUR MEUSE Tél/Fax : 03 29 85 22 60 / 03 29 85 21 55 Mél : contact@palazzo-sarl.com Responsable : M BENOÎT PALAZZO
Consistance du déchet : Boues : [] Autre (préciser) : Solide : [X] Pulvérulent : []	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 Déchet, Amiante, chrysotile, 9, III, (E)

Date de remise au transport :	Conditionnement : Nombre de colis	Entreposage provisoire :
Quantité en tonnes remise au transport : [] réelle : [X] estimée : 0,03T	Palettes filmées : [] Racks : [] Double-sacs chargés en GC ou GRV : [X] Autre (préciser) : Big Bag 1 Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou vitrification) : 0075185	[] OUI (remplir cadre 6 et 7) [X] NON Transport multimodal : [] OUI (remplir cadre 8 et 9) [X] NON
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	27/04/18	27/04/18

- A remplir par le collecteur-transporteur -

3. Collecteur/Transporteur	Adresse, téléphone, fax :	
Récépissé n°: 2016/08. Département : 54 Limite de validité : 3 ans. N° SIRET : 32766683O Immatriculation du véhicule : DC-724-KE.	Tél/Fax : Mél : Responsable : MACOPIN Roger	
Atteste l'exactitude des renseignements ci-dessus	Date et signature de l'entreprise de travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	27/04/18	27/04/18

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur SUEZ RR IWS MINERALS FRANCE	Adresse, téléphone, fax : ROUTE DE REIMS
N° SIRET : 43331348300086	3822Z 55800 LAIMONT Tél/Fax : 03.29.78.73.50 / 03.29.78.74.64 Mél : . Responsable : D. LAURENT
Quantité reçue en tonnes : Lot accepté : [X] OUI [] NON 0,024 T	Date et motif du refus :
Date de réception : 27 AVR. 2018	Signature de l'éliminateur :

SUEZ RR IWS Minerals France
Installation de stockage de déchets dangereux
Route de Reims 55800 LAIMONT
SIRET 433 313 483 00086 - APE 3822Z
Tel:+33(0)3 29 78 73 50
Fax:+33(0)3 29 78 74 64
E-mail : accueil.laimont@suez-rr-iws.com

1151938

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5. Réalisation de l'opération :

- [X] Installation de stockage de déchets dangereux
- [] Vitrification
- [] Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante lié à des matériaux inertes et déchet de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :
27 AVR. 2018	

L'original du bordereau suit le déchet

inertam
GROUPE EUROPLASMA

Morcenx, le 02 Mai 2018

PALAZZO SARL
B. PALAZZO
RN de Belfort

55320 GENICOURT SUR MEUSE

Cher Client,
Comme suite à la livraison de déchets amiantés provenant du chantier :

Ancienne Gare de Metz
1 rue Henry MARET

57000 METZ

Produits par : **PALAZZO - GENICOURT SUR MEUSE**
nous vous faisons part de notre

ACCEPTATION ET PRISE EN CHARGE DEFINITIVE DE DECHETS AMIANTES*

AD 35798-0

N° livraison	Date	Déchet	Conditionnement	Poids (tonne)
35798 - 1 / 1 .1	30/04/2018	Equipements de Protection Individuelle (EPI)	1 BIG-BAG(S) s/PALETTE	0,080

POIDS TOTAL (tonne) 0,080

A dater de l'arrivée sur son site de Morcenx, INERTAM s'engage à traiter les déchets en sa possession, sous réserve :
- de l'authenticité des caractéristiques portées sur la demande de devis et sur le bordereau CERFA ci-annexé,
- du règlement de toute facture.

*** A compter de l'Acceptation Définitive, INERTAM assure la prise en charge des déchets amiantés sur le site de l'installation classée dans les conditions de transit effectuées en vertu de l'autorisation dont bénéficie INERTAM au titre de l'arrêté préfectoral en date du 16/04/2003, rubrique 167 A - activité transit de déchets et procédera à leur élimination conformément au même arrêté rubrique 167 C - élimination des déchets.**

DESTRUCTION D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ASBESTOS TREATMENT BY VITRIFICATION

N°Siret : 43779129600019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791296 - RCS Mont-de-Marsan: 437791296 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

35798_1/1.1I

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

FR: 006004

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Sarl Palazzo

N° SIRET : 443 894 985 0001 1

Code chantier (s'il y a lieu) : Ancienne Gare de Metz

Bordereau n°: 1

Adresse, téléphone, fax, mél :
RN de Belfort
55320 Genicourt sur Meuse
Responsable :

Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets :
Ancienne Gare de Metz
1 Rue Henry Maret
57000 Metz

Dénomination du déchet
Code déchet : 15 02 02 *

N° certificat d'acceptation préalable : 35798 - 1

Nom du matériau : EPI
Code famille : 9

Quantité en tonnes estimée : ≈ 1,00 T

Installation d'élimination prévue :

- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☒ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, mél, fax : Inertam SAS
471 Route de Cantegrit Est BP 23 40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise des travaux :
	25/04/18	26/04/18

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux :
Qualification : Sarl Palazzo
N° registre du commerce :
N° SIRET : 443 894 985 0001 1

Adresse, téléphone, fax, mél :
RN de Belfort
55320 Genicourt sur Meuse
Responsable : B. Palazzo

Consistance du déchet :
Boues : /__/
Solide : /__/
Pulvérulent : /__/
Autre (préciser) :

Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :
UN 2590 Déchet amiante blanc
9, III, (E)

Date de remise au transport :
Quantité en tonnes remise au transport :
- ☐ réelle :
- ☒ estimée : 1,00T

Conditionnement : (nombre de colis)
- Palettes filmées : /__/
- Racks : /__/
- Double-sacs chargés en GC ou GRV : /__/
- Autre (précisez) Big Bag : 1
- Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou vitrification) : 0075340

Entreposage provisoire
☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON

Transport multimodal :
☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature de l'entreprise des travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	26/04/18	

- A remplir par le collecteur-transporteur -

Collecteur/transporteur
Récépissé n° 64/TTRP/10080
Département : 64
Limite de validité : 8/12/2022
N° SIRET : 325 157 [illegible] 6
Immatriculation du véhicule : [illegible]

Adresse, téléphone, fax, :
Tho. Autgo.
2T Marcel Dassault
Responsable : Autgo.

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature de l'entreprise des travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	26/04/18	26/4/18

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur Inertam

N° SIRET : SIRET 437 791 296 00015

Adresse, téléphone, fax, : [illegible] MORCENX - Fax. 05 58 04 14 50

Responsable : [illegible] CUCCO-ROQUES

Quantité reçue en tonnes :
Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON 0'080

Date et motif du refus :

Date de réception : 30/04/2018

Signature de l'éliminateur : INERTAM 471 route de Cantegrit Est 40110 MORCENX

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5.réalisation de l'opération :

- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☐ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération : 26/4/18

Signature de l'éliminateur :

L'original du bordereau suit le déchet

inertam
GROUPE EUROPLASMA

Morcenx, le 02 Mai 2018

PALAZZO SARL
B. PALAZZO
RN de Belfort

55320 GENICOURT SUR MEUSE

Cher Client,
Comme suite à la livraison de déchets amiantés provenant du chantier :

Ancienne Gare de Metz
1 Rue Henry Maret

57000 METZ

Produits par : **SECRETARIAT GENERAL MINISTERES ECONOMIQUE & FINANC - STRASBOURG** ,
nous vous faisons part de notre

ACCEPTATION ET PRISE EN CHARGE DEFINITIVE DE DECHETS AMIANTES*

AD 34731-0

N° livraison	Date	Déchet	Conditionnement		Poids (tonne)
34731 - 1 / 1 .1	30/04/2018	Ardoise Fibrociment	6	PALETTE 800kg maxi-Long.=4m maxi	4,840
34731 - 1 / 1 .2	30/04/2018	Ardoise Fibrociment	1	BIG-BAG(S) s/PALETTE	0,440
				POIDS TOTAL (tonne)	5,280

A dater de l'arrivée sur son site de Morcenx, INERTAM s'engage à traiter les déchets en sa possession, sous réserve :
- de l'authenticité des caractéristiques portées sur la demande de devis et sur le bordereau CERFA ci-annexé,
- du règlement de toute facture.

*** A compter de l'Acceptation Définitive, INERTAM assure la prise en charge des déchets amiantés sur le site de l'installation classée dans les conditions de transit effectuées en vertu de l'autorisation dont bénéficie INERTAM au titre de l'arrêté préfectoral en date du 16/04/2003, rubrique 167 A - activité transit de déchets et procédera à leur élimination conformément au même arrêté rubrique 167 C - élimination des déchets.**

DESTRUCTION D'AMIANTE PAR VITRIFICATION / ASBESTOS TREATMENT BY VITRIFICATION

N°Siret : 43791296000019 - N°NAF : 900E - N°TVA UE : FR11437791296 - RCS Mont-de Marsan: 437791296 - Autorisation d'exploiter par arrêté préfectoral n° 2003/139 du 16/04/03

INERTAM SAS est filiale d'EUROPLASMA

INERTAM SAS is member of EUROPLASMA

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

34731_111.1C

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

FR: 006004

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

Page n° 1

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Secrétariat Général des Ministères Economiques et Financiers
N° SIRET :

Code chantier (s'il y a lieu) : Ancienne Gare de Metz Insee

Bordereau n°: 1

Adresse, téléphone, fax, mél :
20 Place des Halles
67000 Strasbourg
Responsable :

Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets :
Ancienne gare de Metz
1 Rue Henry Paret
57000 Metz

Dénomination du déchet
Code déchet : 17 06 05 *

N° certificat d'acceptation préalable :
CAP 34731-1

Nom du matériau : Ardoise Fibrociment
Code famille : 6

Quantité en tonnes estimée : 10,39 T

Installation d'élimination prévue :

- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☒ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, mél, fax : Inertam SAS 471 Route de Cantegrit Est BP 23 40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise des travaux :
	20/04/18	S.A.S au capital de 160 000 € 59, rue Victor Hugo - BP 93 54803 JARNY CEDEX R.C.S. 320 182 447 tél. 03 82 33 20 96 - Fax 03 82 20 19 48

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : Sarl Palazzo
Qualification :
N° registre du commerce :
N° SIRET : 443 814 925 00041

Adresse, téléphone, fax, mél :
RN de Belfort
55320 Genicourt sur Meuse
Responsable : M. Palazzo

Consistance du déchet :
Boues : /__/
Solide : /X/
Pulvérulent : /__/
Autre (préciser) :

Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :
DS 168

Date de remise au transport :
Quantité en tonnes remise au transport :
- ☐ réelle :
- ☒ estimée : 6

Conditionnement : nombre de colis
- Palettes filmées : 6
- Racks :
- Double-sacs chargés en GC ou GRV :
- Autre (précisez) :

Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou vitrification) : 0075320 - 0075325 - 0075332 - 0075333

Entreposage provisoire
☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON

Transport multimodal :
☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

0075334 - 0075335

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature de l'entreprise des travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	26/04/18	

- A remplir par le collecteur-transporteur -

Collecteur/transporteur
Récépissé n° 07-TRD/0086
Département : 64
Limite de validité : 8.12.2022
N° SIRET : 305 757 480 00015
Immatriculation du véhicule : BM 103 FH

Adresse, téléphone, fax, :
Autoa Trd
Marcel Dassault
Responsable : Autoa Artix

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature de l'entreprise des travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	26/04/18	26/4/18

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur
Inertam
N° SIRET : 437 791 296 00041

Adresse, téléphone, fax, Fax. 05 58 04 14 50
Responsable : M. Louis CLERCQ-ROQUES

Quantité reçue en tonnes :
Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON 6T840

Date et motif du refus :

Date de réception : 30/04/2018

Signature de l'éliminateur : INERTAM 471 route de Cantegrit-Est 40110 MORCENX

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination -

5.réalisation de l'opération :

- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☐ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :
26/4/18	

L'original du bordereau suit le déchet

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

34731_111.2C

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

FR: 006008

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° 1

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Secrétariat Général des Ministères Economique et Financiers N° SIRET :	**Code chantier (s'il y a lieu) :** Ancienne Gare de Metz Insee	**Bordereau n°:** 2
Adresse, téléphone, fax, mél : 20 Place des Halles 67000 Strasbourg Responsable :	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : Ancienne Gare de Metz 1 Rue Henry Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet Code déchet : 17 06 05 *	N° certificat d'acceptation préalable : CAP 34731-1	
Nom du matériau : Ardoise Fibrociment Code famille : 6	Quantité en tonnes estimée : 10,39 T	

Installation d'élimination prévue :

- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☒ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, mél, fax : Inertam SAS
471 Route de Contegrit Est BP 23 40110 Morcenx

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise des travaux :
	20/04/18	

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : Sarl Palazzo Henri GRANDJEAN Qualification : N° registre du commerce : N° SIRET : 443 894 985 00021	Adresse, téléphone, fax, mél : RN de Belfat 55320 Genicourt sur Meuse Responsable : M. Palazzo
Consistance du déchet : Boues : ☐ Solide : ☐ Pulvérulent : ☐ Autre (préciser) :	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) : UN 2590 Déchet amiante blanc 9, III, (E)

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire
Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ☒ estimée :	Palettes filmées Racks Double-sacs chargés en GC ou GRV Autre (précisez) Big Bag Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou vitrification) : 0075339	☐ ☐ ☐ 1	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON **Transport multimodal :** ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature de l'entreprise des travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	26/04/18	

- A remplir par le collecteur-transporteur -

Collecteur/transporteur Récépissé n° 017TMD00080 Département : 64 Limite de validité : 8/12/2027 N° SIRET : 332 751 480 00061 Immatriculation du véhicule : NN 203 AA	Adresse, téléphone, fax, : Ets Aatao. Marcel Dassault Responsable : Aatao Aatix

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature de l'entreprise des travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	26/04/18	26/4/18

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur Inertam N° SIRET : 447 791 296 00016	Adresse, téléphone, fax, 40110 MORCENX Tél. 05 58 04 17 49 - Fax. 05 58 04 14 50 Responsable : M. Louis CLERCQ-ROQUES
Quantité reçue en tonnes : Lot accepté : ☒ OUI ☐ NON 0'440	Date et motif du refus :
Date de réception : 30/04/2018	Signature de l'éliminateur : INERTAM 471 route de Contegrit Est 40110 MORCENX

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination

5.réalisation de l'opération :

- ☐ Installation de stockage de déchets dangereux
- ☐ Vitrification
- ☐ Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :
26/4/18	

L'original du bordereau suit le déchet

Ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie

cerfa

Formulaire CERFA n°11861*03

Décret n°2005-635 du 30 mai 2005 (article 4)
Arrêté du 29 juillet 2005

Bordereau de suivi des déchets dangereux contenant de l'amiante

- A remplir par l'émetteur du bordereau -

Page n° /

1. Maître d'ouvrage ou détenteur du déchet : Secrétariat général des Ministères Economique et Financiers N° SIRET :	**Code chantier (s'il y a lieu) :** Ancienne Gare de Metz. Insee	**Bordereau n°:**
Adresse, téléphone, fax, mél : 20 Place des Halles 67000 Strasbourg Responsable :	Adresse du chantier ou du lieu de détention des déchets : Ancienne Gare de Metz 1 Rue Henri Maret 57000 Metz	
Dénomination du déchet Code déchet : 17 06 05 *	N° certificat d'acceptation préalable : 2018255	
Nom du matériau : Ardoise fibro ciment Code famille : 6	Quantité en tonnes estimée : 5,00 Tonnes	

Installation d'élimination prévue :

- [x] Installation de stockage de déchets dangereux
- [] Vitrification
- [] Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Adresse, téléphone, mél, fax : KLV Environnement 14 Route de Marimont 57260 Bourgaltroff

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature du maître d'ouvrage ou détenteur :	Date et signature de l'entreprise des travaux :
	M/04/18	12/04/18

- A remplir par l'entreprise de travaux -

2. Entreprise de travaux : Qualification : Sarl Palazzo N° registre du commerce : N° SIRET : 443 894 985 00001 1	Adresse, téléphone, fax, mél : RN de Belfort 55320 Jenicourt sur Meuse Responsable : Mr Palazzo	
Consistance du déchet : Boues : /__/ Solide : /X/ Pulvérulent : /__/	Autre (préciser) :	Mentions au titre des règlements ADR/RID/ADNR/IMDG (le cas échéant) :

Date de remise au transport :	Conditionnement :	nombre de colis	Entreposage provisoire
Quantité en tonnes remise au transport : ☐ réelle : ☒ estimée : 5,00T 0075432 - 0075001 0075436 - 0075431	Palettes filmées Racks Double-sacs chargés en GC ou GRV Autre (précisez) Numéros des scellés (à destination d'un site de stockage de déchets dangereux ou vitrification) : 0075438 - 0075110 - 0075435 - 041867C	18 	☐ OUI (remplir cadres 6 et 7) ☒ NON **Transport multimodal :** ☐ OUI (remplir cadres 8 et 9) ☒ NON

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature de l'entreprise des travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	12/04/18	12/4/18

- A remplir par le collecteur-transporteur -

Collecteur/transporteur Récépissé n° : 88518 Département : 57280 Limite de validité : N° SIRET : 747 510 192 00093 8 Immatriculation du véhicule : CF 693 44	Adresse, téléphone, fax, : Specilor ei Lalaze Maucourt 57280 Maucourt Responsable : M. Parmentgoat

Atteste l'exactitude des renseignement ci-dessus	Date et signature de l'entreprise des travaux :	Date et signature du collecteur-transporteur :
	12/04/18	12/4/18

- A remplir par l'éliminateur après réception -

4. Eliminateur KLV Environnement N° SIRET : 433 666 955 00012 9	Adresse, téléphone, fax, : KLV Environnement 14 Route de Marimont 57260 BOURGALTROFF Responsable :
Quantité reçue en tonnes : **Lot accepté :** ☒ OUI ☐ NON 6,870	**Date et motif du refus :**
Date de réception : 12.04.18	**Signature de l'éliminateur :** KLV Environnement 14 Route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

- A remplir par l'éliminateur après opération d'élimination

5.réalisation de l'opération :

- [] Installation de stockage de déchets dangereux
- [] Vitrification
- [x] Installation de stockage de déchets non dangereux en casier dédié (déchets d'amiante «lié» à des matériaux inertes et déchets de terres amiantifères uniquement)

Date de réalisation de l'opération :	Signature de l'éliminateur :
12.04.18	KLV Environnement 14 Route de Marimont 57260 BOURGALTROFF

L'original du bordereau suit le déchet